

Le LEP (Livret d'Épargne Populaire) rémunéré à 1,25%

Ouverture d'un LEP en 2015 : plafond de revenus selon la situation familiale

Quotient familial	Plafond de revenus
1 part	19 235 €
1,5 parts	24 371 €
2 parts	29 507 €
2,5 parts	34 643 €
3 parts	39 779 €
3,5 parts	44 915 €
4 parts	50 051 €
Demi-part supplémentaire	5 136 €

Le Livret d'épargne populaire (LEP) est un placement garanti réservé aux foyers les plus modestes. Son taux est fixé par l'Etat et révisable deux fois par an.

Le taux de rémunération du Livret d'Épargne Populaire (LEP), comme [le taux du Livret A](#), sur lequel il est indexé, aurait dû baisser au 1er février 2017 .

Mais il ne baisse pas : Il se maintiendra à 1,25% jusqu'au 31 juillet 2017 inclus.

Il aurait déjà dû diminuer au 1er août 2016, mais le gouvernement a alors décidé de suivre la recommandation de la Banque de France et de ne pas l'abaisser.

Malgré une baisse de 0,5 point sur deux ans, le Livret d'Épargne Populaire reste un placement plus intéressant que le livret A, mais réservé à certains foyers.

Taux du LEP : 1,25%

Plafond du LEP : 7 700 €

Fiscalité du LEP : Exonération d'impôts

Bénéficiaires : Foyers modestes (plafond de revenu de 19 275 euros pour une part de [quotient familial](#))